



VACCINATION COVID 19 :

Pour une reconnaissance de tous les métiers de l'éducation !

Animateurs et formateurs doivent eux aussi être prioritaires dans la vaccination contre le Covid 19

Ce jour, une liste de nouveaux métiers prioritaires à la vaccination est annoncée. Les plus de 55 ans exerçant des professions "de deuxième ligne" auront accès à des créneaux de vaccination prioritaires dès ce samedi 24 avril. Mais où sont les animateur.rice.s et les formateur.rice.s ?

Cela fait plusieurs semaines que la Fédération Léo Lagrange fait écho aux interpellations des syndicats employeurs (Hexopée, Synofdès) et coordinations (Cnajep, Accent) propres à ses secteurs d'intervention que sont l'animation, la formation et la petite enfance.

Avec d'autres, elle y est investie pour porter un seul et même message : **n'oubliez pas nos salarié.e.s !**

Professionnel.le.s de la petite enfance, animateur.rice.s et formateur.rice.s sont des métiers qui méritent toute notre reconnaissance tant ils participent au lien social de notre société et à la formation de chacun.

Essentiels au quotidien, ils le sont d'autant plus dans ce contexte de pandémie, où depuis un an, ils font partie intégrante des premières lignes indispensables au bon fonctionnement de la Nation en participant à l'accueil (prioritaire ou non) de nos enfants, de l'accompagnement de publics fragiles, de la formation de nos jeunes et moins jeunes.

Reconnaître nos métiers, c'est créer les conditions de leur exercice en toute sécurité.

Les professionnel.le.s de la petite enfance, de l'animation et de la formation doivent également être priorités dans l'accès à la vaccination et ce quel que soit leur âge.

Le 15 avril, le Gouvernement annonçait ouvrir des créneaux dédiés de vaccination aux personnels prioritaires de plus de 55 ans en centres de vaccination. Ce jour, 21 avril 2021, de nouveaux métiers entrent dans la campagne de vaccination.

Si l'on peut se réjouir de la présence (enfin !) des professionnels de la petite enfance dans la liste des professions prioritaires identifiées, une fois encore les animateur.rice.s et formateur.rice.s sont les grands oubliés.

Rappelons que ce sont les animateur.rice.s, qui assurent les accueils de service minimum pendant les vacances scolaires, qui s'occupent et prennent soin de nos enfants dans les accueils périscolaires et les accueils de loisirs hors vacances scolaires en s'adaptant aux protocoles sanitaires.

Ce sont également eux qui accompagnent les publics vulnérables dans les centres sociaux et/ou maisons de quartier. La visite du Premier ministre et la secrétaire d'Etat chargée de la Jeunesse et de l'Engagement au centre d'animation Beaulieu – La Maladrerie à Caen vendredi dernier a été un signe de reconnaissance apprécié, mais ne peut être suffisant.

Les formateur.rice.s assurent de leur côté les sessions de formation en présentiel indispensables à toute insertion socio-professionnelle, tout en développant une offre adaptée au contexte.

L'ensemble de la communauté éducative et des métiers du lien, doit être concerné par les mesures prioritaires de vaccination. Souvent absent.e.s des discours politiques et médiatiques, nos professionnel.le.s ont besoin d'être considérés à leur juste place.

Qui sommes-nous ?

Actrice de l'Économie sociale et solidaire (ESS), la Fédération Léo Lagrange, plus de 6500 salariés, association reconnue d'utilité publique, intervient dans les champs de la petite enfance, l'animation et la formation professionnelle. Partenaire privilégié de plus de 500 collectivités territoriales, elle œuvre pour plus de 900 000 usagers sur tout le territoire national.

Les professionnel.le.s de la Fédération Léo Lagrange ont vocation à intervenir à tous les âges de la vie :

- Âge de l'Éveil, activité de la petite enfance (0 à 3 ans), 3000 berceaux et 1200 professionnel.le.s,
- Âge éducatif, de 3 à 11 ans, 11 000 enfants accueillis dans nos accueils de loisirs et 32000 enfants accueillis dans les accueils périscolaires (2500 animateur.rice.s périscolaires)
- Âge de la formation tout au long de la vie, plus de 63 000 personnes formés au sein de nos 7 instituts,

Pour en savoir plus : www.leolagrange.org

Ressources :

- Communiqué commun CNAJEP Hexopée du 7 avril 2021 : [Missions à haute valeur éducative et sociale : Les animatrices et les animateurs !](#)
- Communiqué du 29 mars 2021 : [Prioriser la vaccination des employés des entreprises à utilité sociale, pour maintenir le lien social en toute sécurité !](#)

Contact : Camille Dombret camille.dombret@leolagrange.org 06 78 06 27 91



leo lagrange
FEDERATION

Fédération Léo Lagrange

150 rue des Poissonniers
75 883 Paris cedex 18
Tel : 01 53 09 00 00



www.leolagrange.org
www.nous-demain.fr